

Descriptif de l'emploi

Dans le cadre d'un remplacement débutant dans le courant du mois de juillet et jusqu'au 31 juillet 2027, la Ville de Tulle recrute un chef de parc au sein du service Parking de la Ville de Tulle.

Placé sous l'autorité du responsable du Service Tranquillité et sécurité, vous participerez :

- Aux études techniques et réhabilitation des ouvrages,
- A l'élaboration et à la mise en œuvre du budget du service,
- A la mise en œuvre du planning des agents
- A la programmation des tâches de travail

Missions :

- Gérer le parc de stationnement au quotidien de l'ouverture à la fermeture
- Veiller au nettoyage des locaux, des parties communes et des accès
- Vérifier le fonctionnement des matériels de collecte et de sécurité
- Gérer l'approvisionnement en fournitures
- Superviser la surveillance générale des sites et veiller au respect des règles de sécurité et intervenir rapidement en cas d'urgence (déclencher les alarmes et mettre le site en sécurité)
- Assurer le rôle de "référé unique de sécurité » vis-à-vis des services de secours
- Contrôler la totalité des flux financiers relatifs à l'encaissement des droits de stationnement
- Délivrer les justificatifs de paiement
- Effectuer la collecte des fonds - Etablir des bilans de lecture de caisse et renseigner les bordereaux statistiques de recettes et de fréquentation
- Participer à la préparation du budget prévisionnel et en assurer le suivi en lien avec le responsable du service ou du pôle
- Accompagner les manifestations se déroulant sur le domaine communal

Profil recherché

- Maitrise du logiciel : MULTI PARK WEB – XEROX
- Possession des habilitations électriques requises et à jour,
- Sens du relationnel : contacts quotidiens avec les usagers (parfois difficiles), les services, les élus, les prestataires extérieurs.
- Autonomie, rigueur, organisation sont requises
- Patience, réactivité, polyvalence sont appréciées.

La prise d'initiative est quotidienne.

Particularité du poste : tenue d'une régie, (indemnité supplémentaire pour cette mission de 74,14 euros brut) travail en extérieur fréquent.

Grande disponibilité requise : tenue d'une astreinte hebdomadaire par roulement (1 astreinte par mois) (indemnité d'astreinte de 159,2 euros brute)

Date prévue du recrutement Dès que possible courant juillet

Date limite de candidature 30/06/2026

Informations complémentaires

Rémunération suivant la grille indiciaire de la fonction publique (grade d'agent de maîtrise 8^{ème} échelon) + régime indemnitaire mis en place au sein de la collectivité (400 euros brut). Rémunération mensuelle nette avec astreinte et tenue de la régie d'environ 2080 euros.

Merci d'adresser CV + lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Tulle pour le 30 juin au plus tard.

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec Madame Zouiahia YEMELOUN, responsable du service Tranquillité et sécurité au 06/70/84/79/73.